

Clichy, le vendredi 29 avril 2011

PUBLICATION D'ELEMENTS DE REMUNERATION DE DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX EFFECTUEE EN APPLICATION DU CODE AFEP MEDEF DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIETES COTEES D'AVRIL 2010

➤ Options de souscription d'actions consenties au Président-directeur général par le Conseil d'Administration du 22 avril 2011

Dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2011, le Conseil d'Administration a décidé, le même jour, sur proposition du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations, d'attribuer à Monsieur Jean-Paul Agon, Président-directeur général de L'Oréal, 400.000 options de souscription d'actions au prix d'exercice de 83,19 € aucune décote n'étant pratiquée.

L'exercice de la totalité de ces options est lié à des conditions de performance dont la réalisation sera constatée au terme d'une période de 5 ans à compter de la date d'attribution. Le nombre d'options exerçables dépendra, pour une moitié des options consenties, de la croissance du chiffre d'affaires cosmétique comparable par rapport à celle d'un panel de concurrents, et pour l'autre moitié des options consenties, de l'évolution du Résultat d'Exploitation consolidé du groupe L'Oréal.

Monsieur Jean-Paul Agon conservera sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de ses fonctions de Président-directeur général de L'Oréal, un nombre d'actions correspondant à 50 % du «solde des actions issues de la levée». Le «solde des actions issues de la levée» s'entend du nombre total d'actions issues de la levée diminué d'un nombre d'actions dont la cession est nécessaire pour financer l'exercice des options considérées et, le cas échéant, le paiement de tout impôt, immédiat ou différé, des prélèvements sociaux et des frais relatifs à la levée de ces options tels qu'applicables à la date d'exercice des options.

Cette décision s'inscrit dans le cadre plus large de l'attribution de 1.470.000 options de souscription d'actions à 89 bénéficiaires, et de l'attribution gratuite de 1.038.000 actions à 1.991 bénéficiaires effectuées dans le cadre des autorisations votées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2011 présentées aux pages 172 à 174 du rapport annuel 2010 – tome 2 (<http://www.loreal-finance.com/fr/rapport-annuel>).

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

Jean-Régis CAROF
Tel : 01.47.56.83.02
icarof@dgaf.loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN
Tel : 01.47.56.88.58
flauvin@dgaf.loreal.com

Journalistes

Stéphanie CARSON-PARKER
Tel : 01.47.56.76.71
scarsonparker@dgc.loreal.com